

Généralisation de la Budgétisation Sensible au Genre au Bénin

Le comité technique BSG du Ministère de la Défense nationale renforce ses capacités techniques

Le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la circulaire n° 891-c/MEF/DC/SGM/DGB/DPPSB/PBO du 03 mai 2024 relative à la généralisation de la Budgétisation sensible au genre au Bénin a indiqué à l'ensemble des ministères sectoriels les dispositions préalables et les diligences à mener pour une mise en œuvre effective et un suivi efficace du processus de BSG.

S'alignant sur les indications de mise en œuvre de la BSG, le Ministère de la Défense nationale a pris la note de service n° 1452/MDN/DC/SGA/DPAF/SPSE/CGE/SA du 10 mai 2024 pour asseoir un cadre de pilotage et de coordination du processus BSG au sein du secteur.

C'est dans cette dynamique, qu'à l'initiative du MDN une session de renforcement de capacités du comité technique BSG a été organisé et animé par la Direction générale du Budget, notamment les coachs accompagnateurs les 03 et 04 juin 2024.

Ce renforcement de capacités/formation vise à outiller les participants à s'approprier de la démarche de budgétisation sensible au genre, notamment les grandes phases, les différentes étapes et livrables attendus ainsi que les canevas.

Plus spécifiquement, il vise à court terme à permettre au ministère concerné de disposer d'un rapport de diagnostic du secteur, d'élaborer une feuille de route qui présente les problématiques majeurs du secteur et de proposer des pistes de solutions au moyen de l'élaboration de la feuille de route.

Les travaux se poursuivront à l'interne dans le cadre de l'élaboration du rapport de diagnostic sectoriel pour permettre au secteur de mettre en exergue les principaux défis et d'envisager des actions correctrices pour une prise en compte accrue des besoins prioritaires du secteur inhérents à la réduction des inégalités genre.

